**Défaut de corrélation**

Version logicielle : Structure version 2.0

Commentaire :

La case doit être cochée si vous ne souhaitez pas de prise en compte automatique du défaut de corrélation entre les pressions aérodynamiques pour les murs extérieurs simultanément au vent et sous le vent.

Rappel de la note de l’article 7.2.1(3) :

*Le défaut de corrélation entre les pressions aérodynamiques au vent et sous le vent peut être traité comme suit. Pour les bâtiments avec h /d ≥ 5, la force résultante est multipliée par 1. Pour les bâtiments avec h /d ≤ 1, la force résultante est multipliée par 0,85. Il convient d'appliquer une interpolation linéaire pour les valeurs intermédiaires de h /d .*

Dernière mise à jour : 8 Avril 2012

Bibliographie :

* NF EN 1991-1-4 Edition novembre 2005 et l’AN de Mars 2008